

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

Les actionnaires qui toucheront ce montant de 61 millions de dollars ne sont pas tous des Belges, un bon nombre d'entre eux sont des Canadiens. Toute cette affaire a quelque chose d'aberrant. Si j'étais un actionnaire de Petrofina, je dirais: «Si vous voulez ma société, payez-moi comptant, car je crains que vous ne puissiez continuer à me payer bien longtemps.» Cependant, je suppose que si le gouvernement prend possession dès maintenant—et c'est ce qu'il fait, d'après le ministre—il lui faudra alors verser des intérêts aux propriétaires de la compagnie Petrofina s'il ne rembourse pas les banques étrangères et s'il n'emprunte pas pour payer les actionnaires. Les investisseurs sont les seuls bénéficiaires de cette transaction. Elle ne servira nullement à trouver de nouveaux gisements de pétrole ou à apporter plus de pétrole sur le marché. Elle n'accroîtra en rien notre mainmise sur l'industrie pétrolière, en tout cas pas dans un domaine d'importance cruciale où nous nous devons de prendre possession, à savoir, la mise en valeur et la prospection.

Nous n'avons sûrement pas besoin d'un plus grand nombre de stations-service, ni d'une raffinerie aux canalisations rouillées qui risquent d'éclater à tout moment. On a déjà dit qu'il faudrait procéder à des travaux de répartition ou de modernisation très importants pour en faire ce que l'on considère aujourd'hui une raffinerie moderne.

Nous avons parlé de cette prise en charge au cours de la période des questions, ces deux derniers jours. Tous ceux d'entre nous qui avons critiqué le gouvernement depuis que son programme énergétique a été déposé à la Chambre avons lu les journaux très régulièrement pour voir la réaction des actions pétrolières. Pour ma part, je n'en ai pas, mais je m'y suis intéressé parce que lorsque je suis allé dans ma circonscription on m'a dit que toutes les grandes sociétés qui faisaient des forages dans la région que je représente, dans le nord-est de la Colombie-Britannique, prévoyaient déménager aux États-Unis ou investir leurs fonds dans d'autres régions du monde libres du genre d'intervention gouvernementale qui existe présentement dans notre pays. Le ministre nie l'évidence. Il prétend qu'il y a en fait plus de plates-formes de forage en exploitation cette année que l'an dernier. C'est peut-être le cas dans une toute petite partie de l'Alberta ou de la Saskatchewan.

**M. Lalonde:** C'est le cas partout.

**M. Oberle:** En tout cas pas au nord-est de la Colombie-Britannique.

**M. Lalonde:** C'est le cas dans toute la province.

**M. Oberle:** Si le ministre dit que c'est vrai, je ne puis naturellement pas le traiter de menteur, mais c'est qu'il ignore la vérité. Ce n'est pas le cas dans le nord-est de la Colombie-Britannique, où les plates-formes de forage cessent toute activité l'une après l'autre.

Nous avons surveillé l'évolution de la situation dans le domaine pétrolier et, dans presque tous les cas, la valeur des actions du pétrole a diminué à l'exception, chose curieuse, de celles de Petrofina qui ont augmenté par rapport à leur valeur

initiale, \$70. Elles étaient cotées à ce prix sur le marché au moment des premiers échanges téléphoniques au sujet d'une éventuelle reprise. Lorsque cela s'est produit, les actions de Petrofina sont passées de \$70 à environ \$85 chacune. De l'avis de la plupart des experts, \$85 était un bon prix à payer.

Si l'on veut s'assurer du bon déroulement d'une acquisition semblable, on offre généralement une prime. A mon avis, cette prime était déjà payée dans la mesure où la valeur des actions avait augmenté de façon disproportionnée par rapport aux autres sociétés, passant de \$70 à \$85. Cependant, je laisse au ministre le bénéfice du doute en disant que \$100 aurait certainement représenté un bénéfice inattendu pour les détenteurs des actions de Petrofina. Cependant, elles ne se sont pas vendues à \$100, mais à \$120. C'est ce que le gouvernement a payé ces actions sans effectuer—et j'y reviendrai plus tard—ou sans faire effectuer d'évaluation sérieuse du montant réel des avoirs de cette société.

Le ministre reste assis là à secouer la tête. On lui a posé des questions à ce sujet et il a reconnu que le cabinet en avait discuté. C'est entendu, les membres du cabinet ont eu un aperçu rapide de la situation, mais ils ne savaient pas vraiment ce qu'ils achetaient ni comment cette acquisition leur permettrait d'atteindre certains objectifs définis dans le Programme énergétique national. On s'inquiète beaucoup dans l'industrie, et non sans raison.

● (1610)

Ce que nous disons, c'est que le programme énergétique du gouvernement assure à peine le rattrapage par rapport à ce qui se passe partout dans le monde. Nous nous comparons à la Grande-Bretagne, au Royaume-Uni, à la Norvège et aux sociétés qui travaillent sous le contrôle et la réglementation gouvernementales dans la mer du Nord et ailleurs dans le monde. Il y a également eu, au comité, des discussions très intéressantes sur ces comparaisons.

Puisque le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) est présent, j'aimerais qu'il réfléchisse à ce que je vais dire. S'il est vraiment déterminé à aplanir les difficultés et à dissiper en partie les inquiétudes de l'industrie quant aux intentions gouvernementales pour l'avenir, il aurait intérêt à le faire. Je veux parler d'un échange de propos qui a eu lieu entre un député néo-démocrate et le ministre. Le député a parlé des Norvégiens, qui exigent de participer à tout. Cela n'est absolument pas exact. Ils l'exigent dans certains cas. Ils ne participent pas nécessairement, de façon directe ou par leur société nationale des pétroles, à tous les projets. Quant à nous, nous exigeons de participer à tous les projets réalisés dans les terres fédérales. Le député a dit que dans certains secteurs les Norvégiens prenaient une participation publique minimale de 85 p. 100. Il a demandé au ministre de l'Énergie pourquoi il se contentait de 25 p. 100 ici, ce à quoi le ministre a répondu de patienter, qu'il y avait un commencement à tout. Ce n'est pas avec des propos de ce genre qu'on va rassurer l'industrie pétrolière sur les intentions du gouvernement à l'égard de l'avenir de l'industrie privée.